

Réunion du Conseil Municipal De Plouarzel du 5 juillet 2010

L'ensemble du Conseil Municipal était présent, à l'exception de Mme C. TALARMAIN, absente excusée qui a donné procuration à Mme ARZUR.

Lecture du procès-verbal de la précédente réunion, qui est adopté.

AVIS SUR LES DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER (D.I.A)

Quatre DIA sont étudiées et concernent la vente de propriétés appartenant à :

- Cts QUINQUIS, 1 route de Trezien, terrain bâti
- Cts VOURCH-MENUT-KERROS, Rue du Port, terrain non bâti
- Cts LE RU, 275 route de Kerven, terrain bâti
- Cts SIZEUN, 145A rue du Lannic, terrain bâti

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas user du droit de préemption de la commune.

GARANTIE DOMMAGES EN COURS DE TRAVAUX

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se déclare favorable à la souscription d'une convention de garantie des dommages en cours de travaux pour le chantier d'extension et de restructuration du restaurant scolaire de Plouarzel (montant cotisation = 2243,72 € TTC).

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE : BUDGET PRIMITIF 2011

Section de fonctionnement

Cette section s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 3 080 000€, répartie de la façon suivante :

- Dépenses :

Chap. 011	charges (eau, énergie, fournitures, téléphone, maintenance, entretien, documentation, affranchissement, cantine...)	951 400
Chap. 012	charges de personnel (tous services confondus : salaires, charges, médecine du travail ...)	978 500
Chap. 014	dégrèvements jeunes agriculteurs, reversement de la taxe de séjour à l'OMT	11 000
Chap. 65	Participations, subventions, contrat d'association, indemnités des élus, cotisations	427 830
Chap. 66	charges financières (intérêts des emprunts)	251 000
Chap. 67	charges exceptionnelles (recettes annulées, ...)	1 300
Chap. 023	prévision de virement en investissement	458 000
Chap. 042	Opération d'ordre de transfert entre sections	970

- Recettes :

Chap. 013	remboursement sur rémunération du personnel (maladies, contrat aidé,...)	18 470
Chap. 70	recettes des services (concessions, régies d'abonnement à la médiathèque, remboursement de frais à la commune...)	301 365
Chap. 73	impôts et taxes	1 672 875
Chap. 74	dotations et participations (de l'État, notamment)	929 150
Chap. 75	loyers des immeubles et commerces	51 500
Chap. 002	Report d'excédent de fonctionnement 2010	106 640

Section d'investissement

L'équilibre dépenses/recettes est atteint à la somme de 3 021 790 €, répartie ainsi :

- Dépenses :

Chap. 20	Achat de logiciels et études	31 500
Chap. 21	Achat de matériel, mobilier, outillage, plantations, acquisition de terrains...	409 400
Chap. 23	Travaux de bâtiment, de voirie et réseaux,... dont :	1 194 970
231	<i>Grosses réparations de bâtiments</i>	31 000
313		
231	<i>Extension cantine Plouarzel</i>	483 970
317		
231	<i>Sanitaires Kerglonou</i>	15 000
319		
231	<i>Bâtiment pôle santé</i>	35 000
320		
231	<i>École publique</i>	30 000
383		
231	<i>Sol salle omnisport bourg</i>	115 000
397		
231	<i>Mise en accessibilité voirie</i>	16 500
506		
231	<i>Grosses réparations voirie - diverses voies</i>	80 000
507		
231	<i>Travaux sécurité voirie</i>	15 000
509		
231	<i>Aménagement voie communale de Kerlaouenan au phare</i>	85 000
512		
231	<i>Travaux place St Arzel</i>	15 000
515		
231	<i>Terrain de sport</i>	4 000
516		
231	<i>Participation communale aménagement Corsen</i>	4 500
560		
231	<i>Aménagement bourg de Trezien</i>	50 000
561		
231	<i>Piste bmx et abords</i>	120 000
562		
231	<i>Éclairage public et éclairage public</i>	95 000
589		
Chap. 16	Remboursement du capital des emprunts	457 320
Chap.001	Déficit d'investissement reporté	928 600

- Recettes :

Chap. 13	Subventions de l'État, de la région, du département, de la communauté de communes	369 475
Chap. 16	Emprunts à réaliser pour financer les travaux	1 530 700
Chap. 021	Prévision de virement de la section de fonctionnement	458 000
Chap.024	Vente de terrains et immeubles.	104 000
Chap. 10	Dotations fonds divers et réserves	558 645
	<i>Dont Article 1068 : part d'excédent de fonctionnement 2010 affectée à l'investissement</i>	440 000
Chap. 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	970

Soumis au vote de l'assemblée, ce budget primitif 2011, équilibré en tenant compte de recettes de taxe d'habitation et de foncier bâti majorées de 1,5%, est voté à l'unanimité.

VOTE DES TAUX DE FISCALITE DIRECTE POUR 2011

	Taux 2010	Taux proposés pour 2011
Taxe d'habitation	19,66%	19,95% (+1,5% de recettes)
Foncier bâti	26,60%	27,00% (+1,5% de recettes)
Foncier non bâti	46,67%	46,67% (inchangé)

Après délibération, soumis au vote du Conseil Municipal, ces taux 2011 sont adoptés à l'unanimité.

CRÉATION D'UN PÔLE SANTÉ AU SEIN DE LA ZAC DE KREIZH ARZHEL

× Monsieur le Maire présente à l'assemblée un projet immobilier, inclus dans le périmètre de la ZAC de Kreizh Arzhel, proposé par la SA HLM Aiguillon construction, comportant un plateau commercial de 400 m² situé en rez de chaussée, ainsi que douze logements à l'étage et sous combles (R+1+combles).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- d'émettre un avis favorable pour la création d'un pôle « SANTÉ » de 400 m² environ au rez de chaussée du bâtiment projeté, ainsi que pour la création des 12 logements prévus dans le respect des normes THPE (très haute performance énergétique) ;
- d'émettre le principe, sous réserve d'étude des contrats, d'octroyer la garantie de la commune à l'investisseur pour les emprunts qu'il sera amené à réaliser pour financer ce projet global ;
- de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour poursuivre l'étude de ce projet.

× Installation du cabinet médical du Dr Le Coz à Plouarzel

En attendant la création du pôle santé, dont les travaux devraient débuter en janvier 2012, le cabinet médical du Dr Nicolas Le Coz sera installé, à compter du 1^{er} mai 2011, dans un bâtiment préfabriqué implanté provisoirement place Saint Arzel.

POSTE D'AGENT DE RESTAURATION ET DE RÉGISSEUR DES CAMPINGS

Trente et une personnes ont postulé pour occuper ce poste vacant d'agent technique à temps complet qui comporte :

- durant la période scolaire, un travail d'agent de restauration à la cantine de Trezien ;
- durant la période estivale, la gestion des campings municipaux et l'encaissement de la taxe de séjour et des redevances liées aux campings (eau, réputation).

Après étude des dossiers, ce travail est confié à Monsieur Xavier Lamour, résidant à Plouarzel.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COMMUNAL : BUDGET PRIMITIF 2011

Section d'exploitation: l'équilibre dépenses /recettes est réalisé à hauteur de 588 780€, avec la répartition suivante :

<u>Dépenses</u>			<u>Recettes</u>		
Chap. 11	Eau, énergie, études, frais divers	26 500	Chap. 70	Redevances d'assainissement et taxes de raccordement	340 700
Chap. 12	Personnel mis à disposition par la commune	21 325	Chap. 77	Produits exceptionnels	1 100
Chap. 65	Participations et charges de gestion prévisionnelles	276 190	Chap. 042	Subventions / amortissement	48 390
Chap. 66	Intérêts des emprunts	80 000	Chap. 002	Excédent de fonctionnement reporté	198 590
Chap. 67	Charges exceptionnelles	6 000			
Chap. 02	Prévision de virement en investissement	97 000			
3					
Chap. 042	Opérations d'ordre - Dotation aux amortissements	81 765			

Section d'investissement: dépenses et recettes s'équilibrent à hauteur de 1 267 395 € :

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
Chap. 21	Acquisition de terrains	10 000	
Chap. 23	Travaux	1 112 005	
Chap. 16	Remboursement annuité/capital des emprunts	97 000	
Chap. 40	amortissement	48 390	
			Chap. 13 Subventions d'investissement 103 000
			Chap. 16 Emprunts 200 000
			Chap. 10 Virement excédent section d'exploitation 2010 (1068) 70 000
			Chap. 21 Remboursement du SIVU (terrains, 1 ^{ère} station) 10 000
			Chap. 021 Prévision virement de la section d'exploitation 97 000
			Chap. 040 Opérations d'ordre de transferts entre sections 81 765
			Chap. 001 Excédent d'investissement reporté 705 630

Après délibération, soumis au vote de l'assemblée, le budget primitif assainissement communal 2011 est adopté à l'unanimité.

BUDGET SPIC CRÈCHE « L'ÎLE AUX ENFANTS » : BUDGET PRIMITIF 2011

En section d'exploitation, les dépenses et les recettes s'équilibrent à hauteur de 512 270€, réparties comme suit :

<u>Dépenses :</u>		<u>Recettes</u>	
Chap. 011	Fournitures	49 260	
Chap. 012	Frais de personnel	461 710	
Chap. 65	Autres charges gestion courantes	800	
Chap. 66	Autres charges financières	500	
			Chap. 013 Atténuation de charges 35 600
			Chap. 70 Participation des familles 125 200
			Chap. 74 Subventions 342 793
			Chap. 75 Autres produits de gestion courante 100
			Chap. 002 Excédent de fonctionnement reporté 8 577

Après délibération, ce budget, qui ne comporte pas de section d'investissement, est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

PRÉSENTATION POUR INFORMATION DU BUDGET PRIMITIF 2011 DE L'OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 117 552 € :

<u>Dépenses :</u>		<u>Recettes</u>	
Chap. 011	Charges à caractère général	52 802	
Chap. 012	Frais de personnel	52 720	
Chap. 65	Autres charges gestion courante	11 810	
Chap. 66	Autres charges financières	220	
			Chap. 013 Atténuation de charges 19 100
			Chap. 70 Vente de produits et prestations 61 800
			Chap. 74 Subventions 6 972
			Chap. 75 Autres produits de gestion courante 14 500
			Chap. 002 Excédent de fonctionnement reporté 15 180

Section d'investissement : cette section s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 2 828,00€ :

<u>Dépenses :</u>		<u>Recettes</u>	
Chap. 16	Emprunt (remboursement acquisition véhicule OMT)	2 828	
			Chap. 10 Virement de la section d'exploitation 2 827
			Chap. 001 Report 1

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation de ce document et déclare n'avoir aucune remarque à formuler.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES PROCHAINES RÉUNIONS

- Réunion du Conseil Municipal : lundi 9 mai 2011
- Nettoyage des plages : samedi 11 juin (à confirmer)